

République Française
Département de l'Yonne

**COMPTE – RENDU DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHICHEE**

Du 13 janvier 2022 à 19 heures
Convocation du 11 janvier 2022

Sous la présidence de : Franck LAROCHE, Adjoint
Membres : Marjorie MOLUSSON, Adjointe
Virginie BEAUCOURT, Maxime DAL DEGAN, Sylvain JACQUINOT,
Firmin MAURICE, Nathalie OUDIN, conseillers municipaux.
Absents excusés : Alain DROIN, Jean-Marc BAILLY
Secrétaire de séance : Sylvain JACQUINOT

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance, il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

1. Budget Principal 2021 – Décision modificative n° 4

BUDGET PRINCIPAL 2021 – DECISION MODIFICATIVE N° 4 (délibération n° 01/2022) : Monsieur le 1^{er} adjoint fait part aux membres du conseil qu'au regard de l'exécution du budget au 31 décembre 2021 il y a lieu de procéder à un virement de crédit au chapitre 65 autres charges de gestion courante. Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents **décide** d'apporter au budget primitif 2021 les modifications suivantes :

Virement de crédit				
Article	Dép. / Rec.	Fonct. / Invest.	Désignation	Somme
6227	Dépenses	Fonctionnement	Frais d'acte et de contentieux	-768,00 €
6531	Dépenses	Fonctionnement	Indemnités élus	+768,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.